

MR-ENSEMBLE 2018-2024

Notre programme pour les élections Pour un avenir visionnaire et respectueux

Démocratie participative

Pour la liste MR-ENSEMBLE, la citoyenneté ne doit pas se limiter à déposer un bulletin dans l'urne tous les 6 ans. Pendant toute la durée de la mandature, le citoyen doit pouvoir être informé, consulté et doit pouvoir participer à la vie publique.

La démocratie participative peut contribuer à améliorer la prise de décision, à alerter les mandataires sur des problèmes ou à proposer des solutions. La démocratie participative ne s'oppose pas à la démocratie représentative, elle en est un complément indispensable.

Informers les citoyens

Encourager la retransmission des conseils communaux via le site Internet de la commune. Déjà utilisé dans certaines communes, ce système permet aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer ou encore aux familles d'y assister ;

Publier en ligne le cadastre complet de tous les mandats communaux au sens large (y compris, par exemple, une ASBL qui tire l'essentiel de ses revenus de subsides) et publier l'ensemble des rémunérations afférentes à ces mandats. Ce cadastre devrait aussi contenir les adresses emails des mandataires afin de faciliter la prise de contact ;

Publier en ligne le cadastre des associations de toute nature (ASBL, ONG, associations de fait, etc.) recevant une subvention communale.

Smartphone ou tablette

Plus largement, la ville doit continuer à encourager les citoyens à utiliser certaines applications existantes pour renforcer l'interactivité entre l'administration de la ville et les citoyens mais aussi entre les citoyens par le biais de plateformes collaboratives numériques (partages d'informations diverses et pratiques sur la vie de la commune, plateforme de covoiturage, d'économie collaborative, utilisation d'applications utiles aux citoyens, etc.).

Dans un souci de sensibilisation des citoyens, placer des grands panneaux d'informations civiques, qui peuvent être numériques, permettant à tous les citoyens de la commune, quel que soit leur âge ou niveau social d'être tenu informés

La participation citoyenne

Les boîtes à idées : permettre aux citoyens de proposer des projets sur Internet ou sur papier, dans des boîtes dédiées. La seule restriction est que le projet devrait avoir une portée pour l'ensemble des habitants

Nos propositions pour mieux gérer l'administration de la Ville

Développer un meilleur accueil (heures d'ouverture plus larges et qui correspondent aux attentes de nos citoyens, service à domicile pour les personnes à mobilité réduite, installation d'équipements pour enfants/bébés, etc.) et une meilleure accessibilité aux infrastructures locales. Cela vaut tant pour l'administration communale que pour des infrastructures sportives, des salles à disposition des associations locales, les centres culturels, etc. ;

Développer des guichets électroniques offrant un service permanent 24h/24 et 7j/7 et un guichet unique qui aurait pour vocation de relayer les demandes administratives vers les services compétents. Il s'agit de réduire drastiquement la charge administrative du citoyen.

Un site Internet performant et sécurisé pour Lessines

Poursuivre l'amélioration du site Internet donnant accès en ligne à la majorité des formulaires et règlements, développer des « web-observatoires » du commerce où seront regroupées toutes les informations commerciales ;

Encourager l'interactivité entre l'administration et les citoyens mais aussi entre les citoyens par le biais de plateformes collaboratives numériques voire de SMS automatiques aux citoyens qui en font la demande (partages d'informations diverses et pratiques sur la vie de la commune, plateforme de covoiturage, d'économie collaborative, utilisation d'applications utiles aux citoyens, etc.).

ACTION SOCIALE

Une attention particulière doit être portée aux personnes les plus fragilisées. Des solutions adaptées SONT proposées par le CPAS pour les bénéficiaires les plus éloignés du marché de l'emploi. Les aptitudes des bénéficiaires doivent être prises en compte dans leur trajet de réinsertion sociétale. Ces mesures doivent être maintenues et renforcées. Il est important que le service d'insertion du C.P.A.S. propose des pistes d'orientation aux personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Dans le cadre du Projet d'Individualisation d'Intégration Sociale, la liste MR-Ensemble encourage les formations afin de réorienter les bénéficiaires vers le marché de l'emploi et/ou vers une activité socio-professionnelle.

Un encouragement des jeunes à entamer un service citoyen sur base volontaire doit être défendu. À l'instar de ce qui se fait déjà en matière de bénévolat et de volontariat, nous encourageons le CPAS et/ou les services d'action sociale de la Ville à proposer aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans de s'investir durant plusieurs mois au service du bien commun via des projets d'utilité collective (exemples : dans des secteurs de l'aide aux personnes, de l'environnement, de l'éducation (écoles de devoirs, animations d'enfants...) ou de l'accès à la culture).

Seniors

Il faut permettre aux seniors qui le souhaitent de demeurer le plus longtemps possible dans leur logement via notamment le maintien de services d'aide aux personnes âgées et aux familles, mais force est de constater qu'il existe actuellement une forte demande en matière de logement pour les personnes âgées.

La liste MR-Ensemble soutient par conséquent la création de logements adaptés aux personnes âgées. Ces logements peuvent être intergénérationnels, co-locatifs, résidentiels, etc.

Face au vieillissement de la population, le maintien à domicile des aînés en perte d'autonomie constitue un enjeu majeur. Dans ce cadre, nous encourageons le CPAS à développer des services destinés à ce public cible (repas à domicile, aide aux familles et aux personnes âgées, etc.)

Pour faire MIEUX

Favoriser la concertation permettra également d'assurer une meilleure communication des activités proposées par les associations présentes sur le territoire local.

Suite à l'évolution des besoins, les missions dévolues au CPAS ont considérablement évolué durant ces dernières années. Nous encourageons le CPAS à proposer l'ensemble de ces services à la population ; jeunes, parents, seniors, etc. Dès lors, nous encourageons le CPAS à porter une attention particulière à la communication et à l'information, non seulement à l'égard de leurs usagers mais également de la population.

Acteur majeur de l'accompagnement socio-professionnel, Nous soutenons les initiatives visant à encourager les bénéficiaires d'un RIS à créer leur propre job. À l'image des projets « jobyourself » ou « duo for a job », nous soutenons le développement de projets novateurs visant à permettre à celles et ceux qui le souhaitent de créer leur propre emploi dans un cadre structuré. Le CPAS et/ou les services d'action sociale peuvent occuper un rôle majeur dans la création d'un réseau de personnes pouvant aider à l'encadrement de la création d'entreprise.

COMMERCE

La prospérité du commerce et le développement des entreprises sont de bons indicateurs de la santé d'une commune !

Le commerce de proximité aujourd'hui entravé par toute une série de facteurs sur lesquels les autorités locales ne peuvent agir. (ex commerce, grandes surfaces...)

Les autorités communales ne peuvent se substituer aux commerçants mais il leur appartient de créer les conditions de nature à faciliter le développement de leurs affaires

En matière de commerce et d'économie locale, nos priorités sont les suivantes :

- Poursuivre la promotion et la valorisation commerciale des produits locaux par mise en place d'un marché spécial (s'il s'avère, après consultation des producteurs locaux, qu'ils sont demandeurs d'un partenariat)
- Poursuivre le partenariat entre les associations représentatives de commerçants et les autorités communales et continuer à développer les synergies entre elles et les autres associations existantes, dans d'autres secteurs (culturel, économique, touristique, etc.) ;

Redynamiser le marché dès la fin des travaux du centre ville

Mettre en application le schéma de développement commercial notamment à travers la poursuite de l'élaboration du quartier Dendre -Sud et bien répartir les implantations commerciales sur le territoire de la commune, veiller à un équilibre qui ne défavorise pas le centre Ville.

Mettre en place au sein de chaque échevinat du commerce, via l'ASBL « Actions de Développement Local », un guichet d'information unique destiné à aider et à informer les indépendants dans leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation et leur développement.

Ramener de l'Horeca de qualité

EMPLOI

Le premier levier de la création d'emplois reste le monde de l'entreprise, les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer en tant qu'interlocuteur privilégié du citoyen!

Etablir un lien avec TOUS les dirigeants d'entreprise et favoriser les rencontres entre elles (petits déjeuners, soirées à thème...)

Favoriser un développement économique exploitant au mieux les potentialités locales de développement de manière à œuvrer à la réinsertion professionnelle et à créer davantage d'emplois.

Augmenter le nombre de places et structures d'accueil à horaires décalés (accueillantes autonomes) pour les enfants et ainsi éviter les freins à l'emploi.

Encourager, guider et orienter les personnes à trouver ou retrouver un emploi en développant des coopérations avec différents organismes tels que l'enseignement de promotion sociale, les SAAACE (structure d'accompagnement à l'auto création d'emplois agréées par la Région Wallonne) etc. afin de susciter l'esprit d'entreprendre pendant les études et d'inciter les citoyens à s'orienter vers des métiers en pénurie ou des formations qui les servent directement.

Avec le CPAS, remettre sur le marché de l'emploi les bénéficiaires de l'article 60

Tourisme

L'HNDR et la Dendre sont de véritables vecteurs de développement touristique et doivent avoir des répercussions positives sur le commerce et l'économie

Création d'un site Internet regroupant les monuments et sites d'intérêt touristique de la Ville et villages via un système de « fiches » facilitant l'information en amont ainsi que d'une application smartphone, tous deux multilingues.

Poursuivre la mise en place d'un balisage clair, fonctionnel et homogène des lieux et monuments touristiques de la Ville

Renseigner le réseau cartographié (points-nœuds) de promenades et sentiers pédestres et cyclistes existant à l'échelle de la Wallonie Picarde

Remettre à l'honneur la Dendre que traverse notre Ville et ses Villages à travers le projet DENDERLAND pour lequel la Ville a signé un accord de coopération réunissant les villes situées le long du cours d'eau entre Ath et Dendermonde

Intensifier les contacts avec la Wallonie Picarde et la Flandre Orientale

Développer les excursions sur la Dendre

Promouvoir le Ravel, les balades pédestres, équestres et à vélo, la beauté de nos carrières.

UN BUDGET TRANSPARENT ET UNE MEILLEURE UTILISATION DES FINANCES LOCALES EN FAVEUR DU CITOYEN

Mieux dépenser, moins gaspiller

L'objectif de « chasse aux gaspillages » doit également concerner les différentes structures dont les budgets dépendent intégralement ou partiellement de financements communaux.

Que soit évaluée, pour la gestion de certains centres d'intérêts (piscine, centres sportifs, etc.), mais aussi pour la réalisation de certaines tâches généralement assurées par les communes elles-mêmes, pour leur propre compte (entretien des voiries et des immeubles communaux, gestion des espaces publics et des cimetières, etc.), la possibilité de faire appel à des entreprises privées sous forme de concession.

Moins d'impôts sur le travail et plus de soutien à l'activité économique

De même, la liste MR-ENSEMBLE invite à examiner avec la plus grande prudence toute tentative d'introduire de nouvelles taxes communales qui pourraient contrebalancer ces effets positifs et pénaliser, soit les ménages, en grevant à nouveau leur pouvoir d'achat, soit le développement économique et commercial de la commune elle-même, si le régime fiscal qu'elle pratique fait l'effet d'un repoussoir.

NOS PROPOSITIONS :

- Que soit menée une chasse aux taxes économiquement contre-productives dans la mesure où le profit que la commune en tire sera, dans la durée, inférieur aux désagréments qu'elle en subira ;
- Que l'on ouvre la possibilité de partenariats publics/privés (ppp) partout où cela sera possible, afin de diminuer les dépenses d'investissement et donc de limiter les charges de dette qui pèsent sur la fiscalité locale ;
- Que soient encouragées la fiscalité verte et les initiatives favorables à l'environnement ;

Un budget à l'équilibre, transparent pour un citoyen proche de sa commune

- Que la Ville continue à présenter un budget ordinaire à l'équilibre et des niveaux d'endettement raisonnables pour le budget extraordinaire ;

SÉCURITÉ

Les sanctions doivent être appliquées dès le premier fait.

Une attente claire

La sécurité, l'une des principales missions de l'Etat, est un droit fondamental à assurer au quotidien. Protéger, garantir le respect des règles, empêcher toute impunité, ces objectifs essentiels pour tout citoyen dépendent de différents acteurs de la puissance publique, dès l'échelon communal. Le bourgmestre a, notamment, conformément aux prescrits légaux, la responsabilité du maintien de l'ordre public sur le territoire de la commune. C'est sous son autorité et celle du Collège de police, que les policiers exercent leurs missions répressives et préventives dans le respect des règlements généraux de police.

Un devoir fondamental

Il est du devoir de l'autorité publique d'assurer des services de police adaptés et efficaces pour intervenir à tout moment. Il est également essentiel de leur permettre d'exercer leur métier en toute sécurité et de rétablir le respect qu'ils méritent. Cela passe par davantage d'effectifs sur le terrain, dans nos rues et en intervention.

- **Intensifier les patrouilles nocturnes des policiers et systématiser les patrouilles à pied et à vélo au centre-ville.**
- **Renforcer la coopération policière entre zones, entre zones et Police fédérale, entre les zones et les services de sécurité des sociétés de transports publics ainsi que les entreprises de gardiennage agréées.**
- **Renforcer la sécurité des professions sensibles (médecins, pharmaciens de garde, indépendants, etc.).**
- **Le cyberharcèlement des enfants et adolescents est par ailleurs devenu un phénomène de société inquiétant : améliorer l'accompagnement individualisé des victimes d'actes de violence.**

Sanctions administratives communales (SAC)

Le recours aux sanctions administratives communales est relativement neuf dans l'arsenal répressif de notre pays.

Il doit être poursuivi à Lessines.

La liste MR-ENSEMBLE veut amplifier ce dispositif qui permet de faire respecter les normes au quotidien, tout autant envers une personne majeure qu'à l'adresse d'un mineur d'âge. Les sanctions administratives, donnent la possibilité d'imposer une prestation citoyenne en guise de réparation du préjudice et permettent en outre à la commune de sanctionner avec justesse les incivilités qui nuisent à la tranquillité de vie des habitants.

Mettre en place un document informatif et pédagogique harmonisé qui énonce les infractions visées par les SAC ;

- Renforcer le recours aux prestations citoyennes en guise de sanctions administratives communales (travail d'intérêt général presté dans un service communal ou autres) ;
- Renforcer l'utilisation des SAC dans la lutte contre la malpropreté publique (flagrant délit de salissure, dépôts clandestins, feux clandestins, répression des déjections canines, jet de mégots, etc.) et contre les nuisances sonores et de voisinage

Prévention

Une bonne politique de sécurité ne se limite pas au volet répressif. Le premier enjeu reste de veiller au respect des normes et d'éviter le passage à l'acte d'incivilité et infractionnel

- Encourager à favoriser la mise en place des partenariats locaux de prévention ;
- Organiser des activités de sensibilisation à la lutte contre les assuétudes et les dangers d'Internet par les services communaux de la jeunesse et de la prévention ;
- Intensifier la présence des éducateurs communaux au sein du milieu associatif ;
- Amplifier la coopération entre les services communaux de prévention et l'école ;
- Systématiser le conseil individualisé gratuit en matière de techno-prévention auprès des commerçants (mesures contre le vol à l'étalage etc.), des indépendants et de manière plus large, pour les citoyens ;
- Systématiser des réunions communales rassemblant l'ensemble des acteurs de terrain (entre police, service administratif, service de prévention, écoles, etc.) afin d'échanger et lister les problèmes rencontrés dans la commune ;

Sécurité routière

Développer les priorités de sécurité routière dans les plans de mobilité ;

- Établir un cadastre local des lieux accidentogènes afin de déterminer un plan d'investissement spécifique.

Incivilités environnementales

• La Liste MR-Ensemble entend continuer à lutter contre ces petites incivilités qui gâchent la vie quotidienne des citoyens. Qu'il s'agisse de dépôts clandestins, de déchets sauvages le long des routes, de déjections canines sur la voie publique, de tapage nocturne ou diurne, d'actes de vandalisme ou d'autres dégradations de l'espace public, de tags et graffitis, les autorités publiques doivent, après une période de sensibilisation, réprimer sévèrement tous les actes d'incivilités.

- Réduire préventivement le risque de survenance d'actes portant atteinte à l'environnement en encourageant, par exemple, la verdurisation des murs aveugles et l'embellissement.
- Privilégier, dans les sanctions, les travaux d'intérêt général visant à réparer les dégâts, à nettoyer, à laver, à enlever les graffitis, à dépolluer, à cultiver, etc. et assortir ces derniers d'une formation de quelques heures sur le respect de l'environnement via des éco-conseillers ;

Favoriser le bien-être animal

Les politiques régionales du bien-être animal doivent pouvoir compter sur l'action quotidienne des communes car elles sont en première ligne et vivent au quotidien les réalités de terrain, en particulier pour ce qui est des animaux domestiques.

Selon les derniers chiffres disponibles, il y aurait 1,4 million de chiens, et 2,1 millions de chats domestiques en Belgique. En Wallonie, on compte près de 679 000 chiens et 896 000 chats.

Ces chiffres suffisamment éloquents révèlent la nécessité d'une plus grande sensibilisation au bien-être animal.

ENSEIGNEMENT – PETITE ENFANCE

Au niveau communal, la liste MR-ENSEMBLE veillera donc prioritairement :

- À ce que les écoles communales fondamentales mettent l'accent sur la maîtrise des fondamentaux afin :
- D'assurer un excellent niveau de français et maîtriser ainsi sa langue maternelle ;
- D'apprendre à tous les élèves à lire, à écrire et à compter ;
- De détecter plus rapidement les élèves présentant certains troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, etc.) ou certaines caractéristiques (haut potentiel) et d'en avertir leurs parents ;
- De poursuivre l'intégration et l'utilisation des nouvelles technologies en classe et en complément du travail fait en classe en développant l'éducation aux médias et à l'utilisation responsable des nouvelles technologies.

À poursuivre le développement à l'initiation aux langues dès la 3^{ème} maternelle et l'ouverture aux autres cultures, notamment par la pédagogie immersive et, le cas échéant, en utilisant sa proximité géographique ou les contacts nés de jumelages avec des communes de langue étrangère ainsi qu'en facilitant les échanges entre enseignants par delà la frontière linguistique. Favoriser l'apprentissage du néerlandais comme vecteur d'intégration culturelle et à l'emploi est fondamental ;

Et encore....

À développer l'accueil extrascolaire, notamment par la mise en place de collaborations fortes ainsi que de synergies entre l'école et un ensemble d'acteurs qui contribuent au développement du jeune :

- *Les bibliothèques, pour développer l'envie de lire dès le plus jeune âge.*

- *Les infrastructures des centres et les clubs sportifs, pour compléter les 2 heures de gymnastique à l'école.*
- *Le tissu économique local (PME, industries, etc.), pour éveiller le jeune aux différents métiers, et faire de son orientation une démarche positive et volontaire.*
- *Les écoles de devoirs, qui travailleront de concert avec l'école dans le renforcement des apprentissages.*

LA PETITE ENFANCE

Un accueil de qualité

Faciliter la création de milieux d'accueil dans notre commune en mettant à disposition (moyennant une éventuelle location ou frais de restauration) des locaux inoccupés dans des écoles ou autres bâtiments publics voire dans des maisons pour aînés afin de renforcer le lien intergénérationnel.

Accueil & Vigilance

Accueil

Poursuivre la mise en place de parcours d'intégration, de cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue afin de faciliter l'intégration et l'émancipation des primo-arrivants dans la commune

• Continuer à favoriser et encourager les festivités, les événements culturels, les lieux de rencontre et les initiatives participatives qui permettent un échange culturel et une réelle rencontre avec les autres cultures

Vigilance

• Renforcer la vigilance face aux prédicateurs de haine et aux lieux de culte diffusant des idées radicales en appliquant la loi visant à fermer les établissements suspectés d'abriter des activités extrémistes ou terroristes

Les seniors : Lessines « pour tous les âges » !

LA liste MR-ENSEMBLE se montre particulièrement vigilante au maintien de la qualité de vie de nos seniors.

Il faut davantage permettre aux seniors qui le peuvent de pouvoir résider le plus longtemps possible dans leur logement, de favoriser leur autonomie et de développer le lien intergénérationnel. Les seniors font partie intégrante de notre société et de la vie quotidienne de notre ville dans toutes ses dimensions.

Veiller au bien-être physique et mental des personnes âgées en leur facilitant l'accès aux soins et leur maintien à domicile pour ceux qui le peuvent et le souhaitent (aides familiales, repas à domiciles, etc.)

Soutenir les associations qui accompagnent les seniors que ce soit chez eux ou dans les homes par divers moyens (activités culturelles, aide dans les achats, lecture, etc.)

LES JEUNES

Soutien aux organisations de jeunesse

Les organisations de jeunesse, tout comme les clubs sportifs, ont un rôle primordial à jouer dans le développement du jeune, que ce soit au niveau de l'épanouissement personnel, du travail pédagogique qu'elles effectuent ou de la formation des jeunes en vue de les accompagner pour devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Soutien aux initiatives locales

Encourager les jeunes à entamer un **service citoyen sur base volontaire**. À l'instar de ce qui se fait déjà en matière de bénévolat et de volontariat, nous encourageons la Ville et le CPAS à proposer aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans de s'investir durant plusieurs mois au service du bien commun via des projets d'utilité collective (exemples : dans des secteurs de l'aide aux personnes, de l'environnement, de l'éducation (écoles de devoirs, animations d'enfants...) ou de l'accès à la culture)

Favoriser les échanges et les collaborations entre les organisations de jeunesse/les divers « clubs » avec les autres acteurs de la vie culturelle, économique, sportive, sociale et associative de la Ville

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, développer des liens avec les organisations de jeunesse et les clubs de jeunes, afin de proposer un plus large panel d'activités à tous les jeunes de la Ville

Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre les jeunes et les seniors

Les personnes en situation de handicap

L'handicap peut recouvrir de nombreuses situations. Nous devons en être conscients et il est de notre devoir d'inclure les personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne de notre ville

NOS PROPOSITIONS :

- Veiller au respect des parkings réservés aux personnes en situation de handicap

- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs et faciliter l'accès aux transports en commun de façon à les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap

Immigration/ Etat civil

Vigilance de l'état civil sur des dossiers liés à l'immigration, au regroupement familial et à la lutte contre les unions de complaisance, plus communément appelés les mariages blancs ou gris mais aussi les reconnaissances frauduleuses de paternité et les mariages forcés.

L'objectif n'est évidemment pas de remettre en cause le droit des individus à se marier ou à cohabiter mais d'organiser plus efficacement les contrôles afin de lutter contre les abus et les détournements permettant d'obtenir des avantages liés au séjour.

Favoriser la mise en place d'une cellule de lutte contre les unions de complaisance et les fraudes au séjour au niveau de la zone de police.

Sport

Le sport est un important vecteur d'apprentissage, d'éducation de valeurs, d'échange multiculturel et de mixité sociale

Améliorer et/ou rénover certaines infrastructure existante.

Augmenter et faciliter l'accès au sport en améliorant l'information auprès de la population, en créant un Guichet unique du Sport afin de réunir et de rendre accessible toute l'information concernant le sport et les clubs dans la commune.

Santé

Le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, l'évolution des technologies et des traitements constituent de véritables enjeux de santé publique. Si la grande majorité des politiques menées en matière de santé publique relèvent des niveaux de pouvoirs supérieurs, force est de constater que la commune joue également un rôle majeur, notamment, en matière d'information, de prévention et de promotion de la santé.

Culture

Notre Ville bénéficie, sur son territoire, de la présence d'artistes amateurs ou professionnels désireux de rencontrer un public. Par ailleurs, plusieurs associations locales s'investissent et mériteraient d'être davantage mises en avant. C'est une mission essentielle à mener en matière culturelle, en favorisant le maximum de rencontres possibles entre tous les citoyens et les supports culturels les plus variés, en jetant des ponts entre les milieux artistiques et le public.

Favoriser la pratique citoyenne et gratuite des « boîtes à livres » en divers endroits couverts de la Ville.

MOBILITÉ

- **Encourager le développement des opérateurs privés de la mobilité**
- **Accroître la concertation entre les différents acteurs tout en mettant en œuvre une meilleure hiérarchisation de l'offre de transport**
- **Développer le système de bus à la demande !**
- **Encourager la promotion du service taxi-stop.**
- **Développer un portail de promotion des pratiques de covoiturage.**

AGRICULTURE

- En Wallonie, il s'agit en premier lieu de gérer parcimonieusement le territoire et de lutter contre un étalement urbain débridé. Pour assurer une attractivité territoriale optimale, il s'agit de promouvoir à tous les étages des décisions politiques et le développement durable du territoire.

Terres agricoles

- En matière d'environnement et de développement rural, l'agriculture tient une place essentielle dans le réseau local. Les filières de production agricole wallonne sont le résultat d'une agriculture moderne et de qualité. Or, force est de constater que, ces dernières années, les acteurs du secteur agricole sont en proie à de grandes difficultés
- Bien que, dans ce domaine, les orientations économiques et structurelles soient régies par la législation européenne et son implémentation régionale, **le pouvoir communal rural doit s'impliquer et utiliser les marges de manœuvre qu'il lui reste. En effet, outre la gestion paysagère et environnementale qu'il représente, dans notre commune, le secteur agricole constitue un pôle économique de première importance**
- Le monde agricole souffre d'un manque de communication qui peut être source d'une image négative et d'incompréhension entre agriculteurs et ruraux/néo-ruraux. La pression du foncier rend l'accès à la terre peu aisé pour les agriculteurs. **Il y a une nécessité, dans le chef des pouvoirs publics locaux, de travailler à la préservation des terres agricoles**

Il faut que soient menées des actions concrètes en vue, notamment, de retisser un lien de confiance, une mise en valeur et une restauration de l'image des activités agricoles

LOGEMENT

- **La création d'un « guichet de logements nouveaux » à Lessines : offre et demande scannées en permanence**

L'accès à la propriété pour tous qui doit rester une priorité et une condition élémentaire de l'épanouissement personnel de bon nombre de nos concitoyens. La propriété d'un logement reste également « la meilleure épargne pension » et préserve de la pauvreté